

« La culture commence
par le patrimoine »

Roselyne BACHELOT

Les Brèves du Patrimoine

de la Motte Tilly & du Nogentais

Aout 2020



C'est avec joie que nous vous accueillons à nouveau, chers et fidèles lecteurs, ainsi que nos nouveaux abonnés. Nous espérons que vous aimerez cette nouvelle formule et le contenu rédactionnel de notre comité éditorial élargi.

Le nombre de courriers, courriels et messages reçus nous ont confortés dans la voie que nous avons choisie, celle du retour aux fondamentaux, qui nous ont réunis depuis 1985 pour relever le défi que nous a légué Aliette de ROHAN CHABOT, Marquise de MAILLÉ à sa mort : Poursuivre son action de sauvegarde du Patrimoine local par la connaissance.

Valorisation et Défense du Patrimoine de La Motte Tilly et du Nogentais

1, rue de La Croix des Champs
10400 LA MOTTE TILLY

www.patrimoine-lamottetilly.fr

Mail contact : lamottetilly@gmail.com

Les « Brèves du Patrimoine » et les
« Cahiers du Patrimoine de La Motte Tilly & du Nogentais »

Éditeur / Rédacteur en chef : Jean-Marie HUBERT
Chef de rubrique histoire : Claude AUCOUTURIER

Contributeurs bénévoles et conseillers éditoriaux :
(Les journalistes sont marqués d'un *)

Pierre TERRAY
Ludovic-Jerôme GOMBAULT *
Pierre MILLAT *
Jacques PIETTE
Arnaud LAMBERT *
Claude AUCOUTURIER
Jean-Marie HUBERT *
Edwige AUGER
Thomas BODET
Julien HUBERT *

Avec le soutien de :
Renaud DONNEDIEU de VABRES,
ancien Ministre de la Culture et de la Communication

Gérard ANCELIN,
Vice-président du Conseil Départemental de l'Aube
Président de la commission Valorisation Culturelle

Dominique CARTIER, ancien Maire de La Motte Tilly

Ainsi que les présidents des principales associations locales amies

Webmestre : Nathalie LESOURD
DA, Graphisme & PAO : (JGraphi) Jérôme LANGLET
Crédits Photos : Auteurs, 123RF, Adobe

Bénévoles mais non spécialistes ni historiens, nous sollicitons votre
bienveillance sur le contenu de nos publications.

« *Errare humanum est* » dit le proverbe latin.

Nous sommes très ouverts à toute correction ou ajout de votre
part et heureux de pouvoir élargir notre comité de rédaction de
vos compétences



<https://www.patrimoine-lamotte-tilly.fr/valorisation-et-defense-du-patrimoine-la-presse-en-parle>



« Poursuivre l'action de sauvegarde du Patrimoine local par la connaissance. »

C'est le fondement de notre plateforme de communication multicanale avec :

- Les « **Cahiers du Patrimoine** » en version imprimée et brochée et en version digitale. Ils rassembleront sur environ 40 pages des articles de fond abondamment illustrés et documentés sur toutes formes de patrimoine. Compte tenu du long travail éditorial que cela représente en recherches, documentation et rédaction, leur parution sera, comme par le passé, annuelle, voire semestrielle en fonction de l'actualité,
- Le présent magazine électronique trimestriel, « **Les Brèves du Patrimoine** » vous permettra de patienter en attendant chaque nouvelle édition des Cahiers. Elles paraîtront trimestriellement et relateront la vie locale et celle des associations et diffuseront en « prime » certains articles de fond. Aussi certains articles de nos précédentes éditions. Pour ceux de nos abonnés ne disposant pas d'adresse mail, une version papier leur sera envoyée,
- Un site web, www.patrimoine-lamottetilly.fr, relayant en temps réel les activités locales et associatives, mais aussi les articles les plus lus de nos dernières éditions et gazettes,
- Des **livrets thématiques** sur les principaux actifs de notre patrimoine, comme celui réalisé sur l'église, seront publiés. Le prochain à paraître sera dédié à l'abbé TERRAY : « Du siècle des lumières aux ténèbres du tombeau »
- Des **manifestations**, notamment concerts, conférences, visites guidées

Chaque action est totalement prise en charge par le bénévolat.

De 350 exemplaires diffusés de nos dernières publications, grâce à notre réseau étendu au travers des différentes associations, institutions, fondations, municipalités et le département, nous avons atteint un potentiel de près de 500 lecteurs, preuve que le défi que nous avons relevé d'intéresser par nos communications un public de plus en plus large, en multipliera la connaissance et donc sera le meilleur outil contre l'oubli, l'abandon de la mémoire de nos trésors patrimoniaux. Nous rejoignons aussi les 280 membres des Amis du Château. Une campagne de communication dans les médias traditionnels, sur les réseaux sociaux et par voie d'affichage et de tractage devraient nous aider à atteindre un objectif de 1000 lecteurs sur le département et la région.

Nous allons tâcher, avec un comité éditorial enrichi de nombreuses personnalités, de continuer à vous passionner et à vous faire aimer votre patrimoine, transmis par nos ancêtres et que nous avons le devoir de transmettre aux générations futures. Renaud DONNEDIEU de VABRES, ancien Ministre de la Culture et de la Communication, vient de nous assurer de son soutien. C'est un vaillant défenseur du Patrimoine, comme vous le lirez plus bas.

Merci de votre fidélité !

Le comité éditorial
Valorisation et Défense du Patrimoine
de La Motte Tilly et du Nogentais

Les Cahiers du Patrimoine
de la Motte Tilly & du Nogentais

Les Brèves du Patrimoine
de la Motte Tilly & du Nogentais

QUI SOMMES-NOUS ET QUELS SONT NOS OBJECTIFS ?

Qui sommes nous ?

Nous sommes un groupe de bénévoles, ardents défenseurs du Patrimoine, pour la plupart Mottois ou Nogentais de longue date. Nous sommes nombreux issus des 19 membres fondateurs du Conseil d'Administration, aujourd'hui dissolu, de l'association « Mémoire de La Motte Tilly », ainsi que des présidents des principales associations locales amies.

Vous trouverez un historique en fin de ce livret.



Quelle est notre structure et sa législation ?

Un comité de bénévoles à gestion collégiale, sur le modèle de l'orchestre Philharmonique de Vienne : Chaque musicien est à la manoeuvre, à droits et obligations égales.

L'adhésion / abonnement à nos publications est volontaire et gratuite. Elle est validée par le comité de rédaction, qui compte tenu de la gratuité des publications peut juger, sans avoir à en justifier, de sa diffusion. Tout droit de reproduction, même partielle de nos textes, images, photos et illustrations est interdite et protégée par les lois sur le droit d'auteur et le droit des éditeurs.

Les éditions web et print sont régies par un comité de

rédaction et nous sommes nos propres éditeurs libres.

Les auteurs sont propriétaires de leurs oeuvres et l'éditeur de ses éditions.

Les manifestations sont co-organisées par les associations locales ou sous contrat de mandat avec un organisateur professionnel de manifestations publiques (APE 8230Z), encadrées par un chargé de sécurité ERP et couvertes par une RCO souscrite auprès d'AXA assurances.

Quelle est notre charte ?

Nous sommes tous bénévoles et ne touchons aucune subvention ni droit d'adhésion, car nous ne générons aucune

dépense : Chaque action est supportée par le bénévolat. Personne n'est rémunéré, personne ne touche de remboursements de frais ni d'avantage quelconque.

Le web internet, gratuit par définition, est administré, hébergé et rédigé bénévolement par nos membres.

Les éditions imprimées et leur diffusion sont prises en charge intégralement par le mécénat comme par le passé (Gazettes de Tilly de 1 à 13)

Les donateurs potentiels sont orientés vers les fondations, associations ou municipalités concernées, dont la gestion est transparente.

Quels sont nos objectifs ?

Faire connaître le patrimoine local de manière locale, puis nationale.

Le seul fait de le faire connaître, garantit par l'éveil des consciences une démarche de sauvegarde.

Si en 1985, nous ne nous étions pas mis autour d'une table avec la Maire, le projet de sauvegarde ne serait peut-être pas né. Par la suite, notre regretté Charles PITT a intégré le Conseil Municipal en tant que caution culturelle, pour défendre notre patrimoine avec pugnacité et implication.

Dans l'immédiat, notre action d'influence sera focalisée sur :

- La sauvegarde du tombeau de l'Abbé TERRAY, monument classé en l'église de La Motte Tilly
- La poursuite des travaux de sauvegarde de l'église (Phase extérieure 3 B, puis phase 4 intérieur)

Nous allons nous concentrer dans un premier temps sur la rénovation du patrimoine pictural, statuaire et vitraux de l'église, notamment :

- Mise en sauvegarde du Chemin de Croix de Paul Koch (Pour le moment nous avons sauvé les oeuvres de la moisissure par une mise en aération sur nos grilles d'exposition. Un traitement aux huiles essentielles doit préserver le développement de la dégradation.
- La réparation du tableau représentant

la Nativité de POILPOT et son cadre, va être engagée, après accord de la commune, avec Chantal VERNET et Chantal LEVASSEUR.

- L'épée de la statue de Saint Paul dans le chœur lui sera rendue et offerte à l'église. Notre ami et membre actif Alain POCHARD, qui a réalisé magnifiquement la restauration du Christ XVII^e en bois, sera en charge de le réaliser. Cette action est bénévole également, nous sommes heureux que les artistes de talent participent à la rénovation du Patrimoine local.

NB : A ce stade, le Chemin de Croix de CABANNE, était programmé en restauration depuis 3 ans. Cette situation n'évoluant pas, peut être en raison de manque de financements, nous reprendrons le projet car la dégradation extrême ajoutée au temps qui passe a déjà totalement détruit 1 tableau et certains autres sont dans un état d'urgence de restauration. A suivre ... ►



PROCHAINE ACTUALITÉ

UN CONCERT GRATUIT DE JAZZ : NOUVELLE ORLÉANS À LA MOTTE TILLY

Le samedi 22 août 2020 à 16 heures, Place de l'église à La Motte Tilly



Concert gratuit sous réserve de météo capricieuse.
Il est prudent de se renseigner la veille en cas d'intempéries :
06 08 75 16 16 ou 03 25 24 92 79 ou lamottetilly@gmail.com

Un moment de partage dans le village dans l'ambiance musicale de la Nouvelle Orléans, une ville dont le patrimoine musical a fait le tour du monde en un siècle !

Pourquoi ?

Pour rapprocher toutes les générations autour d'un moment festif,
Pour rappeler notre mobilisation autour de notre église et de notre village pour sauvegarder son patrimoine,

Pour rappeler que tout est possible, sans déboursier le moindre argent si tout le monde est bénévole : Conférences, concerts, visites, sites web, publications, tout est bon pour faire parler de La Motte Tilly !

De la place de l'église et retour pendant une heure, le groupe de Philippe GIBRAT fera vibrer les cœurs, taper des pieds et chanter, tout comme depuis un siècle dans les rues de la Nouvelle Orléans, en Louisiane.

Le Jazz « New Orleans », c'est plus qu'une musique c'est un langage.

Le langage d'un peuple opprimé par l'esclavagisme dans les cultures de canne à sucre. La musique qui accompagnait les mariages mais aussi les enterrements dans les rues du quartier Français de la Nouvelle Orleans : Basin Street, Canal Street, Bourbon Street (eh oui, le Roi, en souvenir de la colonie Française)

Une musique parfois mélancolique et surtout porteuse de joie et d'espoir. Des rythmes entraînants et des mélodies dansantes. Issue du blues et du ragtime, ce mouvement est né en 1910 et son « revival » dure depuis un siècle.

De « Oh when the Saints » à « Tiger Rag », ou « St James Infirmary », venez suivre l'orchestre !

A la Nouvelle Orléans tout évènement important se fait en musique.

La composition de ces orchestres est dictée par la mobilité des instruments.

Généralement trompette, trombone, clarinette, tuba pour les vents, banjo et washboard* pour la rythmique.

Même pour les enterrements, l'orchestre précède ou suit le cercueil jusqu'au cimetière. De la tristesse de la perte d'un être cher à l'allégresse de le voir monter au ciel : « Oh when the Saints go marchin'in ! »

Notre but, dans le futur, est de créer un évènement récurrent dans le Nogentais, avec une ambition de mobilisation très large, pour développer un pôle d'intérêt supplémentaire pour notre région. Un Festival de Jazz à Nogent Sur Seine et des défilés de rue dans les communes voisines, pourquoi pas ?

Un excellent festival, le « Jazzabar » se déroule avec succès à Bar sur Aube et déplace beaucoup de monde. ▶

* Une batterie étant impossible à transporter en défilé, les New Orléanais inventèrent le « Washboard » (littéralement planche à laver) qui permet au musicien de faire la rythmique muni de ... dés à coudre au bout des doigts !



« JOSEPH MARIE TERRAY, DU SIÈCLE DES LUMIÈRES AUX TÉNÉBRES DU TOMBEAU »

Par Jean-Marie Hubert

La première de ces visites / conférences a eu lieu le 18 juillet et sera re-programmée dès la rentrée. Parallèlement, un livret sur ces aspects de la vie de l'abbé TERRAY fera l'objet de l'édition d'un livret documenté et illustré dans les prochains mois.



Pour commencer, arrêtons-nous un moment sur ce tableau d'Alexandre ROSLIN le représentant : Il porte fièrement la « Croix de Saint Esprit », le plus noble des ordres de chevalerie, créé par Henri III et dont la direction est réservée au ROI. Il en fut le greffier. Le costume rappelle celui des ecclésiastiques, qu'il n'est pas en réalité, étant Abbé « Commendataire »*. A la main, un billet du Roi. Derrière lui le dossier lui confiant sa charge.

Ce tableau est actuellement dans la collection du château de Versailles.

Puis, regardons sa demeure de La Motte Tilly, un élégant château pur XVIII^e qui impose par son élégance ... Le tableau est parfait. Notre personnage s'impose.

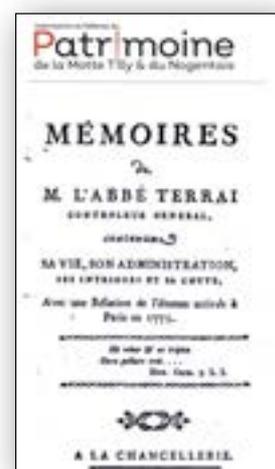
Mais qui « diable » était le Seigneur de La Motte Tilly au XVIII^e siècle ?

Un Seigneur aimé et respecté ? Certes non. Ce fut l'individu de plus détesté de son temps et par toutes les classes de la société.

A tort ou à raison ?

Le peuple le désigna fort peu respectueusement comme « Etalon des putains et bourreau des Français ». Le propos est certainement outrancier, mais le ton est donné pour notre récit et pour ouvrir le débat !

Tâchons donc de rétablir la vérité entre les écrits de Coquelin qui écrivit « Les Mémoires de M. L'abbé TERRAY (« I ») Contrôleur Général, contenant sa vie, son administration, ses intrigues et sa chute » et le livre de notre contemporain, Pierre TERRAY, rétablissant dans son contexte les aspects plus brillants de son ancêtre. Ministre du Roi Louis XV, Contrôleur Général des finances, Joseph Marie TERRAY imposa avec peu d'empathie une réforme fiscale destinée à remplir les caisses vides du Royaume.





Ses réformes ont un goût d'actualité, car il inventa quelque part des dispositifs créant l'impôt sur le revenu, mais aussi des dispositifs proches de l'actuel IFI, tout en menant une « réforme des retraites ». Mais aussi de faire de la France, comme aujourd'hui, le pays à la fiscalité la plus importante. Quelle actualité !

Le côté positif de ses réformes était qu'avec le « vingtième » il généralisera un impôt égalitaire sur le revenu. Un 20^e, soit un 5^e du revenu ce n'est pas rien. Et en cumulant toutes ses trouvailles additionnelles en matière de fiscalité, cela pouvait arriver à près de la moitié du revenu. On n'est pas loin de la fiscalité sur nos riches actuels.

Il n'épargna personne, ni ses pairs et toute la noblesse, ni le peuple, ni le clergé, ni les militaires pour lesquels il disait que l'honneur de servir la France et le Roi était une « gratification » bien suffisante.

On dira aussi qu'il s'enrichit personnellement sur le commerce des grains en créant une famine qui conduit aux premières émeutes annonciatrices de la Révolution de 1789 à Paris.

Pierre TERRAY dans son ouvrage paru récemment indique, quant à lui, que sa fortune personnelle lui permettait de ne pas abuser de sa situation. En effet, son oncle, médecin de la princesse Palatine, s'était ainsi enrichi mais aussi avec les Law et Joseph Marie en hérita.

Son père quant à lui avait déjà un pied dans la fiscalité de l'époque en tant que directeur des Gabelles à Lyon.

Protégé de Madame la comtesse de Pompadour, maîtresse du Roi et de Madame la comtesse DUBARRY, favorite du Roi, il eût quelques privilèges à la Cour.

La France, ruinée par le train de vie du Roi Soleil, par les nombreuses guerres, dont la guerre de sept ans (la vraie première guerre mondiale bien avant 14-18) avait bien besoin de l'Abbé Terray pour remplir ses caisses « à tout prix » et avec parfois quelques anecdotes au vitriol.

Le roi demandant à Joseph Marie comment il trouvât les noces du Dauphin, répondit :

« Impayables Sire ! »

Au propre et au figuré d'ailleurs puisque personne ne fut payé.

Au regard de son dévouement au Roi, il ne faisait donc que ce pourquoi il avait été nommé. Il le fit formidablement bien dans le fond, mais épouvantablement mal dans la forme, ce qui lui valut toute cette détestation.

Joseph Marie était aussi un coquin...

Ce personnage aux moeurs légères invitait puis entraînait ses conquêtes dans les chambres de son château pour satisfaire son insatiable appétit de la gent féminine.

Dans le boudoir du château de La Motte Tilly, cette gravure illustre bien le rôle de cette petite pièce et de sa porte dérobée.

Après les avoir séduites, il en profitait aussi parfois pour former aux intrigues de la cour et à alimenter son réseau d'informations.



Diabre, l'Abbé TERRAY avait son côté « Bureau des Légendes » !

Le château de La Motte Tilly qu'il construisit afin d'avoir, en pleine campagne Mottoise, une maison de campagne lui permettant en été d'échapper à la vie à la Cour pour se divertir de mille manières.

Ce fut aussi son dernier refuge avant de rentrer mourir à Paris.

Repose-t il à présent en paix dans son tombeau en l'église Saint Pierre et Saint Paul de La Motte Tilly ?

Qui sait ?

A moins que les révolutionnaires de La Motte ne lui aient réservé un sort plus funeste pour le punir d'avoir été « Le bourreau des Français » et d'être mort avant d'être guillotiné par la Révolution ?

Là encore reconnaissons Joseph Marie dans son rôle avec l'église : Une belle source de revenus pour son Roi. ▶

** Bien que nommé « Abbé », il ne fut pas un ecclésiastique, loin de là. Il fit bien un peu de Séminaire dans son jeune âge et reçut la tonsure de diacre (non visible sous sa perruque) mais nourrissait une détestation pour le clergé, qu'il lui fit bien payer. On appelait « Abbé » les commendataires chargés de gérer les riches abbayes notamment.*



LE CHRIST EN BOIS XVIIIE DE L'ÉGLISE DE LA MOTTE TILLY DEVRAIT-IL REGAGNER SA PLACE ?



Les pièces de Christ (1) furent retrouvées éparses dans différents endroits de l'église et notamment dans les placards de la sacristie. Sauvées de la dispersion et des attaques de l'humidité, de la moisissure et des attaques d'insectes, les pièces ont été dans un premier temps récupérées et stockées au presbytère, garantissant un degré hygrométrique et température constantes.

Divers experts se penchèrent sur le sujet et c'est finalement Alain POCHARD qui fut retenu pour deux raisons.

La première fut économique : Alain étant un passionné du patrimoine, toujours avec son appareil photo en bandoulière pour saisir le secret des objets et des situations, il accepta de faire la rénovation à prix coûtant.

La seconde fut technique : Le métier de base d'Alain POCHARD est modéliste. C'est ce qui lui permit de reconstituer les pièces mangées par les insectes, notamment les pieds avec un respect de reconstitution d'artiste. Puis, son métier actuel d'ébéniste lui permit de réaliser la restauration avec Art.

Une fois la restauration faite (2), le Christ (sans Croix) fut rendu à l'église. Pour le mettre en valeur et le protéger avant de le remettre à sa place, il fut posé provisoirement

sur une planche en bois. Certes moderne et sans intérêt, mais il ne pouvait en l'état dégradé de l'église retrouver sa place initiale avant la fin des restaurations.

La question va se poser à la fin de la restauration : Doit on remettre le Christ en place et où, doit on fabriquer une Croix en chêne pour l'y appliquer ? N'es-t-ce pas un dévoiement de l'oeuvre ? Evidemment des experts seront consultées et bien entendu la Commune et le diocèse.

A ce stade un certain nombre de consultations sont lancées par notre équipe au sein de « Valorisation et Défense du Patrimoine de La Motte Tilly et du Nogentais ».

C'est à cet endroit que le Christ en bois était placé (3).

Va-t-il retrouver cette même place ? Avec ou sans rajout d'une Croix ?

Affaire à suivre ... ►

AU SOMMAIRE DU PREMIER NUMÉRO DES « CAHIERS DU PATRIMOINE »

Renaud DONNEDIEU de VABRES, ancien ministre de la Culture nous apporte son soutien !

C'est un soutien de taille, car ce Ministre d'État, fut pendant deux mandats, un soutien de taille en faveur du Patrimoine.

Nous reviendrons en détail sur son soutien et sa carrière dans la prochaine édition des « Cahiers du Patrimoine » Sachons à ce stade, qu'il est nommé Ministre de la Communication de Jacques CHIRAC (Gouvernement Raffarin III puis Dominique de Villepin)

Il est également nommé ambassadeur, chargé de la Culture de la Présidence française de l'Union européenne. Fervent défenseur du patrimoine sous toutes ses formes et quelle que soit la culture représentée, il préside le comité de parrainage de « Patrimoine sans frontières ». Il est membre d'honneur de l'OPR, Observatoire du Patrimoine Religieux dont la mission est de préserver et de valoriser le patrimoine culturel Français.

C'est donc un soutien extrêmement important et impliqué pour nous.

Il a également été un des artisans du lancement de la TNT avec d'abord notre regretté ami Dominique BAUDIS, puis Michel BOYON (Président du CSA) et Jean-Marie HUBERT. (Photo : Lancement de la TNT) ▶



LA MOTTE TILLY au temps des guerres de religion, par Claude AUCOUTURIER

Claude AUCOUTURIER est notre contributeur le plus apprécié de nos lecteurs pour ses récits historiques si bien documentés. Ses derniers articles dans la Gazette de Tilly sont les plus lus et seront donc relayés sur notre site web prochainement. Pour ce numéro 1 des « Cahiers du Patrimoine » il s'intéressera à la période des guerres de religion. « Inquisition », « Réforme », des mots représentant des pages sombres de notre histoire.

Voici une illustration trouvée dans la bibliothèque du château de La Motte Tilly rappelant cette époque sanguinaire ... D'autres images prises dans la bibliothèque vous seront révélées dans notre prochaine édition.



Laissons Claude nous présenter son futur article :

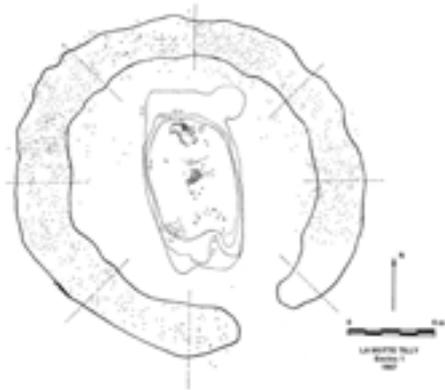
« En France dans la seconde moitié du XVI^e siècle, les guerres de Religion sont une série de conflits (guerres civiles et opérations militaires) qui ont ravagé le royaume de France, et où se sont opposés catholiques et protestants (appelés aussi huguenots).

Que s'est-il passé à La Motte Tilly et dans le Nogentais pendant cette sombre période ?

Catholiques et protestants se sont-ils partagés les églises ?

Le curé de notre village a-t-il dû se réfugier dans la chapelle du vieux château féodal construit en bord de Seine ? »

Vous le saurez en lisant l'article de Claude AUCOUTURIER dans les n°1 des « Cahiers du Patrimoine » ▶



LA MOTTE TILLY, site archéologique de l'âge du bronze,

par Jacques PIETTE

C'est un article très complet de Jacques PIETTE, ancien directeur du musée de Nogent Sur Seine, membre du comité scientifique du musée Camille Claudel et brillant archéologue qui vous sera offert dans le prochain numéro des « Cahiers du Patrimoine »

Auteur de plusieurs livres sur l'archéologie et notamment l'âge de bronze, Jacques nous réserve quelques bonnes découvertes faites à La Motte Tilly et notamment autour de la Ferme de l'Île, aujourd'hui abandonnée (voir article). En effet un important enclos funéraire datant de la fin de l'âge de bronze y a été découvert.

Laissons Jacques présenter lui même son travail :

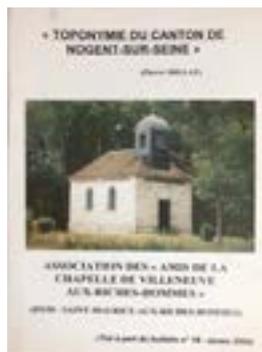
« Le nogentais a fait l'objet de recherches archéologiques dès la fin du XIX^{ème} siècle. A Courtavant, hameau de Barbuise, la découverte de deux sépultures masculines appartenant au début du Bronze (XIV^{ème} siècle avant J.C.) ont fait sensation. L'épingle en bronze trouvée dans la « sépulture Morel » (1871) est même à l'origine du « type Courtavant ». Quelques décennies plus tard, en 1928, G. Lapierre, révélait l'existence d'une sépulture aristocratique féminine tout aussi prestigieuse sur le même site. L'enclos circulaire de La Motte-Tilly fouillé par A. Lemoine et son équipe en 1966-1967 appartient à cette même période. Les fouilles récentes améliorent considérablement notre connaissance sur les cinq siècles qui précèdent le premier âge du fer (période de Hallstatt). »



A suivre donc, un article complet documenté et illustré dans le prochain numéro des « Cahiers du Patrimoine » ▷

TOPONYMIE de La Motte Tilly et du Nogentais,

par Pierre MILLAT



La toponymie, issue de l'onomastique, c'est l'étude des origines des noms de lieux, villages et villes.

C'est le sujet de prédilection de Pierre MILLAT qui sera développé dans le prochain « Cahier du Patrimoine »

Sans délivrer tous les secrets toponymiques de La Motte Tilly, Fréparoy, Courceroy, Gumery,

sachez, pour introduire le sujet que le nom de « La Motte Tilly » a des origines successives dans le temps :

De « TILLIDE » au IX^e siècle, à « THILLIACUM » (1278), puis « LA MOTTE SUR SEINE » (1572) il y a du chemin, dont Pierre MILLAT vous fera l'histoire ...

A découvrir, un dossier complet dans le prochain numéro des « Cahiers du Patrimoine » ▷

LE PATRIMOINE MOTTOIS et les limites de la sauvegarde

par Arnaud LAMBERT

Notre confrère journaliste Arnaud nous rejoint en tant que passionné du Patrimoine. Un journaliste de plus dans notre comité de rédaction, pour alimenter nos rubriques de plus de contenu.

Le sujet qu'il propose est de mesurer à quel point un effort collectif est d'actualité. C'est un message d'espoir pour nous. De mesurer également, et c'est bien triste, qu'il y a tant à sauver qu'il va falloir faire des choix ...



« La lecture des articles de mes confrères dans la Gazette et conjointement ma passion pour le patrimoine, m'incitent à rejoindre ce groupe de bénévoles enthousiastes et généreux. Le patrimoine ne peut être sauvé que par la connaissance. En parler est le premier acte de sauvegarde. Je m'y colle avec eux !

Le premier sujet que j'évoquerai dans les « Cahiers du Patrimoine » sera l'importance du patrimoine à sauver en opposition avec les moyens disponibles pour y arriver. Je prendrai donc en exemple une trilogie purement « Mottoise » :

- **Le château** d'abord, qui grâce à la CMH peut s'enorgueillir d'un travail de sauvegarde remarquable grâce aux fonds publics, donc notre argent, magnifiquement bien utilisé ici,

- **L'église** ensuite, car là ce sont les citoyens Mottois qui ont dû monter au créneau avec leurs faibles moyens pour éviter la catastrophe de l'abandon et peut-être de la destruction,

- **La ferme** de l'île enfin, visitée il y a quelques mois et qui est tombée en ruine avec une aggravation due à la récupération sauvage des matériaux. Il n'y a pas que des amoureux du patrimoine ici hélas... Ce qui subsiste à l'heure actuelle c'est le colombier dont l'âge reste à déterminer, mais sans doute bien antérieur à la construction du château auquel il appartient suite au legs de la Marquise de Maillé. Hélas, de l'aveu même des conservateurs et administrateurs du château, la priorité va au château et les besoins sont énormes. Le choix est donc vite fait : Ni la CMH, ni les Mottois n'ayant pour le moment les moyens de sauver l'édifice, il est promis à une mort certaine... Et sans doute certains guettent pour en récupérer les matériaux, comme ceux de la ferme d'antan.

Triste histoire, à moins qu'un groupe de passionnés ne s'y intéresse et trouve les financements ? »

Suite et détails dans le prochain numéro des « Cahiers du Patrimoine ». ▶



La Famille TERRAY, « l'histoire des 5 premiers siècles », par Pierre TERRAY, retranscrit par Jean-Marie HUBERT

Pierre TERRAY et son épouse Béatrice sont des gens charmants et c'est plus que de l'intérêt historique que j'ai trouvé en acceptant leur invitation, c'est de « vivre » des moments de causeries avec le passé, une rencontre avec le descendant direct de Joseph Marie TERRAY.

Pierre vient de terminer l'écriture de son livre retraçant les « 5 premiers siècles » de sa famille Forrézienne, Parisienne, Mottoise. Il m'en offre un exemplaire dédié avec tant de gentillesse et de reconnaissance pour notre travail d'édition.

« 5 premiers » c'est à dire qu'il attend de ses enfants et petits enfants que la suite de l'histoire soit contée et que rien ne s'éteigne.

L'histoire que nous défendons tous ensemble : La poursuite de la connaissance, pour que le patrimoine soit sauvegardé.



Dans le salon de Pierre et Béatrice, le buste de Joseph Marie le célèbre ancêtre nous écoute.

Écouter les récits de Pierre, savourer chaque anecdote, c'est comme du miel pour nos oreilles. De son empathie à propos d'Hyppolite ou de Jean, tout est retranscrit dans son livre et aussi une réhabilitation de Joseph Marie, tant récréé et honni par l'histoire.

Mais le clou de l'histoire, c'est que ce livre n'est pas à vendre ! Outre l'exemplaire qu'il me dédicace, j'ose lui demander 3 autres volumes pour ceux qui, je le sais, seront sensibles à son récit. Trois personnes qui dédient leur temps au château de l'ancêtre.

C'est la raison pour laquelle je lui ai demandé de me donner l'autorisation de reproduire des passages de son livre afin que tout le monde puisse en bénéficier.

C'est donc à la manière des « feuilletons » que nous avons connu autrefois que j'aurais le plaisir de vous conter des tranches de vie de la Famille TERRAY.

Tout ceci en attendant une prochaine invitation à La Motte Tilly, où nous organiserons une causerie avec Pierre TERRAY, cette dernière ayant dû être reportée en raison du COVID. ▶



Sons et Lumières, tournage de « Valmont » une rétrospective Mottoise

par Ludovic-Jérôme GOMBAULT

S'il est un Mottois qui s'est dépensé sans compter dans la culture et le patrimoine, notamment au château c'est bien Ludovic.

Des sons et lumières des années 88/92 au tournage de « Valmont » avec Milos Forman, il était à l'œuvre et infatigable. Dans les deux cas les Mottois furent impliqués et enthousiastes.

Que ce soit pour faire de la figuration, prêter des charrues ou simplement coopérer, les Mottois ont « assuré ». Ce sont ces histoires que Ludovic va nous conter avec la plume qu'on lui connaît et qu'il manie avec talent.

A découvrir dans les prochains « Cahiers du Patrimoine »

La légende du Chevalier Noir

par Julien HUBERT

Les enfants de La Motte racontent la légende du Chevalier Noir.

C'est une légende née avec ceux qui ont grandi à La Motte il y a 30/40 ans. Les enfants Gombault, Saussier, Landrea, Seguin, Hubert, Pierron, Da Souza, Dabel, Delaunay, Kouchbaty, etc., autant d'enfants de familles Mottoises du même âge.

Cette légende est née sur le petit sentier qui borde la rivière parallèlement et à l'arrière de la rue du Château, appelé par les enfants « Le chemin du Chevalier Noir ». La densité de la végétation et la pénombre qui y régnait, notamment à la tombée de la nuit, a eu vite fait de créer le personnage chevaleresque dans leurs imaginaires d'enfants.

Vient-il punir ceux qui se sont rendus coupables de mauvaises actions à La Motte .

Ou alors vient-il enlever la belle princesse résidant au château ?

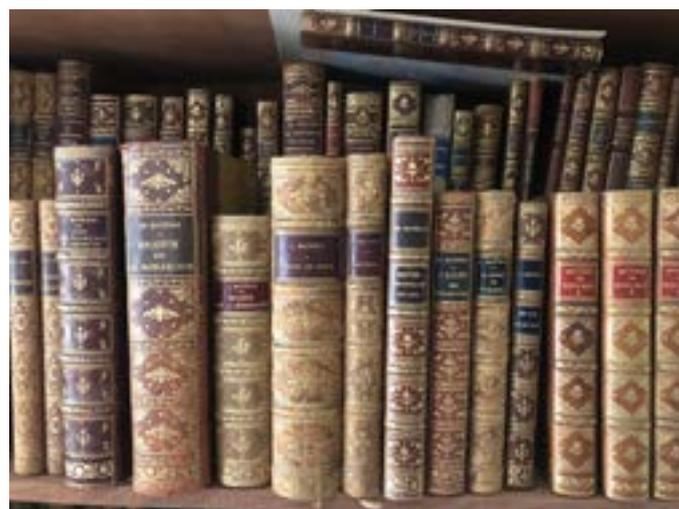
Mystère.

Vous le saurez peut-être dans les prochains « Cahiers du Patrimoine », car le patrimoine c'est aussi les familles et la vie au village ! ▷



Quelques richesses insoupçonnées de la bibliothèque du château de La Motte Tilly

Par Thomas BODET et Jean-Marie HUBERT



Thomas BODET, en cours de rédaction d'un Mémoire de Master « Patrimoine et musée » et nous donne accès à certains livres, mais surtout aussi à certaines tranches d'histoire du château, les moins connues du public et liées à ces ouvrages.

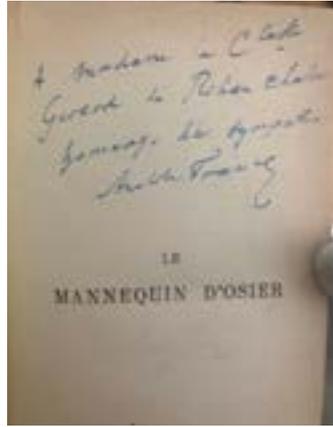
Un reportage très détaillé et documenté à découvrir dans les « Cahiers du patrimoine » avec une trentaine de photos. Le contenu de la bibliothèque de l'abbé TERRAY ayant été dispersé à la Révolution, les livres ici présents sont bien entendu ceux du Comte de Rohan Chabot, entré dans les lieux en 1910, puis complétés par la Marquise. Ils n'en sont pas moins intéressants. Du livre le plus ancien aux estampes japonaises remarquables, en passant par des ouvrages manuscrits et colorisés on compte 2367 livres.

Des partitions également manuscrites dans le grand salon et des livres d'études, des copies de Clémence de Maillé et même des bandes dessinées dans le bureau d'études du précepteur du château.

Là où l'histoire vient se mêler de la bibliothèque, c'est au premier étage où se trouve la collection Morel Vondé.

En effet, on y trouve les nombreux ouvrages dédiés par les hôtes célèbres du château et amis de la famille Rohan Chabot : Le président Paul DECHANEL, Anatole FRANCE, le Général de LATTRE de TASSIGNY. ▷





La collection complète des oeuvres de Charles MAURAS, dont un certain nombre de volumes dédiés nous apprend que non seulement il fut ami de la famille mais qu'il avait même ses appartements au château. A découvrir bientôt en détail dans les « Cahiers du Patrimoine » ! ▷

Un nouvel Administrateur au Château, de nouveaux projets !



Nous avons rencontré Mathias LE GALIC, nouvel administrateur au château qui nous a confié quelques projets pour La Motte Tilly. Mathias Le Galic, fut chef du service des programmes culturels et scolaires du château de Versailles et concepteur du jeu « Enigmes » à Versailles.

Il est actuellement administrateur des Musées

nationaux, en charge des châteaux Champs, Jossigny et La Motte-Tilly.

L'ampleur et la qualité des animations et spectacles organisés à Versailles laisse présager de belles surprises pour La Motte Tilly.

C'est grâce à Mathias que nous avons pu explorer quelques secrets de la bibliothèque du château de La Motte Tilly avec Thomas BODET. (voir Article)

Une exposition prochaine sur l'enfance nous permettra peut-être de revoir les cahiers, copies et livres de Clémentine de Maillé, les appartements et bureau d'études de son précepteur ?

Suite et détails dans le prochain numéro des « Cahiers du Patrimoine » ▷



L'abbé MAZUÉ, un avocat ecclésiastique germanopratin

Dire que l'abbé MAZUÉ fut, à sa manière un « abbé de cour » ne surprendra pas ceux qui l'ont connu intimement, dans le cercle de ses amis. Ses légendaires effets de cape, quand il arrivait dans nos diners, ses propos sur la royauté, sur la « tradition », sa proximité avec la Marquise en firent un personnage marquant et attachant. Etre de ses amis était une fierté et nous goûtions ensemble d'échanges culturels sur tous les sujets, car il était érudit. Il était aussi et avant tout curé de La Motte Tilly et ses prêches, parfois vigoureux, laissent à tous ceux qui ont été à sa messe, un souvenir très présent.

Ce que les Mottois savaient moins, c'est qu'il fut « ADVOCATUS » c'est à dire avocat ecclésiastique. Parmi les fonctions de ce statut, comme le rappelle le père SALICHON, le rôle dans ce domaine consiste à recevoir soit un homme, soit une femme qui demande à faire reconnaître éventuellement la nullité de son mariage religieux afin de pouvoir, le cas échéant, contracter un mariage valide avec quelqu'un d'autre.

Il ne s'agit pas d'annuler un mariage validement conclu entre deux baptisés — nul n'en a le pouvoir — mais de reconnaître que tel mariage était nul dès le départ parce qu'il y manquait une condition importante. Rien de ce qui se passe après le mariage ne peut le rendre nul, à moins d'être déjà contenu en germe, au moment du contrat.

Ce qui ajoute un peu de sel à la carrière parallèle d'avocat ecclésiastique de Pierre MAZUÉ, ce fut qu'il tenait pour bureau une table au Les Deux Magots qui lui était dédiée. Quelle classe ! ▷



CONCOURS PHOTO Acte 2

Le succès obtenu par le premier concours photo (Gazette de Tilly # 13) nous incite à mettre en place une nouvelle édition 2020 / 2021. Celle-ci sera dotée d'un prix offert par un de nos sponsors, la société SONY, qui a déjà offert des dons au comité des fêtes de La Motte Tilly il y a 2 mois.

Cette fois ci, SONY nous dote d'un prix d'une valeur de près de 1000 euros avec son petit appareil numérique de poche permettant photos et vlogging.

Donc à vos appareils, les détails sont à retrouver dans le prochain numéro des « Cahiers du Patrimoine ».

En attendant, nous vous laissons apprécier quelques photos gagnantes de notre dernier concours. Une plus grande sélection est à consulter sur notre site sur ce lien. ►

<https://www.patrimoine-lamottetilly.fr/des-images-et-des-sons-a-la-motte-tilly>

NOS ARTISTES MOTTOIS

Claude LARCHÉ est un de nos membres fondateurs les plus fidèles.

Son empathie et son sourire nous a toujours servi d'ambassadeur, car c'est un homme à l'amitié contagieuse.

En 2002, il fut parmi les plus actifs au Conseil d'Administration et exposant aux Marchés de l'Art.

Grâce à de nombreuses expositions et son grand réseau, il produit énormément et nous sommes heureux de vous présenter sa dernière oeuvre :



Aude MAHUZIER, artiste aquarelliste Mottoise, dont la gentillesse et la discrétion sont bien connus dans notre cercle, nous propose une oeuvre pleine de douceur et de sensibilité. Cette vue de la rue de la Mairie où l'on aperçoit l'église est bien représentative de la sérénité et du charme discret de notre village.



C'est à Philippe, un anonyme, ami du défunt Abbé Mazué, et fidèle membre des premiers jours que nous devons cette photo romantique.

Une exposition « Mottoise » est au programme pour 2021 dans l'église de La Motte Tilly, conjointement à l'inauguration de la restauration du tableau de la Nativité. ►



Les ASSOCIATIONS et ACTIVITÉS LOCALES

- La Motte Tilly, c'est avant tout le château. Nous vous recommandons tout particulièrement les « Visites de Franck » qui personnalisent ces visites avec des focus intéressants sur des sujets non habituellement évoqués lors des visites. Renseignements sur le site du château sur ce lien : <http://www.chateau-la-motte-tilly.fr>



- Nous attirons votre attention également sur l'exposition « EMPREINTES » actuellement au château de La Motte Tilly. Un certain nombre de tableaux sont présentés à l'intérieur du château, ce qui vous fait simultanément bénéficier d'une visite du château (*). Deux photos de grand format figurent dans le grand salon. D'autres photographies sur dibon ornent le jardin du château et c'est un parcours enchanteur

A ne pas manquer !

(*) Si vous faites la visite du château avec vos enfants ou petits enfants et que vous avez la chance de tomber sur Emmanuel, il fera de cette visite un moment formidable pour les petits, qui sont intégrés dans le jeu de questions-réponses.

- Autre recommandation, la visite en extérieur du « Tilletum ». Il s'agit de la découverte des nombreux types de tilleuls, une collection absolument unique en son genre avec 80 variétés ... Mais saviez-vous seulement que vous aviez un « Tilletum » dans votre patrimoine Mottois ? C'est notre rôle de vous le rappeler !

- Nos partenaires, l'association des Amis du château de La Motte Tilly, qui ont été particulièrement impacté par la crise du COVID ont dû suspendre tout le programme établi. Bien entendu, nous relayerons les informations au fur et à mesure dans ces « Brèves », mais vous pouvez vous connecter directement sur le site de l'association sur ce lien : <https://lesamisduchateaudelamottetilly.org>

Achetez sain, achetez bio, achetez Mottois !

Chaque mercredi matin, de 9h à 15 heures, sur le parking du château, l'association « Chlorophylle » propose les produits des vergers et potagers du jardin du château. De vals légumes et fruits qui varient selon les saisons car ici tout vient d'ici !

<http://chlorophylle.reseaucocagne.asso.fr/potager/>

- Notre association amie, la CSVPN assure la valorisation du patrimoine de Nogent et du Nogentais, sous la présidence du Gérard ANCELIN. Ne manquez pas d'y adhérer ! Voir ce lien : <https://www.lest-eclair.fr/id11295/article/2018-11-12/csvpn-une-vente-dobjets-pour-son-projet-de-vitrail>

- Il en est de même de l'AREC, l'association de valorisation et de défense de l'église Saint Pierre et Saint Paul de COURCEROY, notre petite soeur.... Sous la houlette du dynamique Daniel JARRY qui mène à bien son action de sauvegarde, aidez-les par votre adhésion !

- Egalement les Amis du vitrail, dont nous sommes membres et que nous vous recommandons. Sur ce lien : <https://www.aube.fr/Agenda/1499/14-agenda.htm>

- Enfin, rappelons que tous les événements du Nogentais, dont les nôtres sont relayées par voie d'affichage et aussi sur le site de l'OTNVS auquel nous vous recommandons de vous abonner : <http://tourisme-nogentais.fr/fr> ►

HISTORIQUE DE NOTRE ACTION EN FAVEUR DU PATRIMOINE

A l'origine



La Marquise de Maillé, dernière propriétaire du château de La Motte Tilly était une femme exceptionnelle. Elle perdit tour à tour son frère, son mari et sa fille, la laissant seule dans ce beau château.

Elle consacra sa vie au patrimoine, s'y impliquant avec énergie. D'actions de sauvegarde à l'écriture de

nombreux livres sur le patrimoine, elle s'investit finalement dans la « **Fondation pour la Sauvegarde de l'Art Français** » dont elle fut présidente fondatrice. C'est actuellement le Comte Olivier de ROHAN CHABOT qui la dirige. C'est cette même fondation qui d'ailleurs subventionne partiellement les travaux de l'église de La Motte Tilly. Aliette de Rohan Chabot à sa mort, sans héritier direct, elle décida d'offrir son château, ses terres et toute son immense fortune au patrimoine par le biais de la CNMH, aujourd'hui devenue CMN.

Chaque Mottois doit avoir conscience et mesurer son action, de son vivant et à sa mort.

C'est le devoir de chaque Mottois aussi de rendre hommage à cette formidable citoyenne du village.

C'est aussi donc un devoir collectif, pour nous les Mottois, mais aussi tous les amoureux de l'Art Français et du Patrimoine de prendre la relève.

Nous n'avons certes pas les mêmes moyens mais si tous ensemble nous nous efforçons de transmettre le message de la valeur de notre patrimoine, nous aurons apporté une pierre à la sauvegarde.

Acte 1 : Acte fondateur de notre action – 1981

Valéry GISCARD D'ESTAING fut Président de la République Française de 1974 à 1981 et c'est grâce à lui et son épouse, Anne-Aymone, que le projet d'implantation de la centrale nucléaire fut déplacé de La Motte Tilly à Nogent Sur Seine.



Pour être précis, l'implantation prévisionnelle fut dans l'axe du châ-

teau de La Motte Tilly, entre les communes de Courceroy et de La Motte.



Déplacement heureux pour les défenseurs du Patrimoine, moins pour les recettes de la commune de La Motte en terme de Taxe Professionnelle qui ne semble pas être une priorité Mottoise.

Mais qui fut donc à la manoeuvre et assez influent pour déplacer un président de la République, son épouse et la puissante EDF ?



L'association APROVAS, et les actions conjointes de l'abbé Pierre MAZUÉ, curé de La Motte Tilly et de Claude AUCOUTURIER, son Président, un industriel et fervent défenseur de l'environnement et du patrimoine Mottois.

Des troupes se formèrent autour d'eux dans la population Mottoise et notamment Marcel DANCIN (décédé en 2015) et

quelques fervents défenseurs du Patrimoine dont nous faisons partie.

Il faut dire que cet abbé Pierre MAZUÉ fut le confesseur de la Marquise de MAILLÉ, dernière propriétaire du Château de La Motte Tilly, mais aussi avocat ecclésiastique tenant « cabinet » à Saint Germain des Prés.

Un autre sujet passionnant qui sera développé dans un prochain numéro des Cahiers du Patrimoine.

Les effets de cape que l'abbé affectionnait, lui donnaient un statut d' « abbé de cour » et ses causeries au Presbytère, au château et ailleurs dans le Nogentais étaient très prisées.

Le décor est planté, et surtout la « graine » qui permet l'éclosion d'une formidable aventure humaine, celle de la sauvegarde du Patrimoine de la Motte Tilly.

Acte 2 – L'église prend la relève – 1985

Un petit groupe s'était ainsi formé à La Motte Tilly autour de l'abbé avec les anciens du village et un petit cercle d'amis du patrimoine dont Madame Paulette COMBESCOT, François CARTAULT, Marcel et Raymonde DANCIN, Charles PITT, Pierre BRÉGÉ, Claude AUCOUTURIER, et Jean-Marie HUBERT, notamment.

« Nous étions tous mobilisés et concernés par l'engagement de la vie de la Marquise de Maillé : La sauvegarde du Patrimoine. Ayant perdu son mari, sa fille et son frère elle décida de léguer le château et tous ses biens à la CNMH avec pour testament une promesse de transmission du patrimoine. Nous nous sommes jurés d'y participer à la hauteur de nos moyens. »

Nous nous souvenons tous du triste été 1985, quand le cercueil de l'abbé MAZUÉ quitta l'église de La Motte Tilly, « SON » église, et qu'il fut installé dans le jardin de son presbytère, pour quelques derniers moments tranquilles dans son jardin.

Ce fut le dernier curé en titre à La Motte Tilly, l'évêché craignant l'installation d'un foyer intégriste dans l'esprit de Saint Nicolas du Chardonnet.

L'abbé MAZUÉ ayant disparu, les messes et prêches enflammés que nous avons connues, ont cessé.

Le presbytère fut, selon sa volonté confié à l'un d'entre nous.

L'église a fermé et elle est redevenue un simple bien communal. L'état précaire du bâtiment devenait menaçant et incitait la commune à en interdire l'accès.

Jusqu'à ce jour, où le conseil municipal s'interrogeait fébrilement sur l'avenir de l'édifice, dont elle n'avait pas les moyens de restauration et où des propositions des plus inquiétantes émergeaient Jusqu'à la détruire.

Charles PITT vint donc alerter notre petit groupe sur ces funestes projets.

Après la centrale nucléaire, l'église de La Motte Tilly vint au centre de nos préoccupations.



Acte 3 – Le lancement de la sauvegarde – 1995

C'est en mars 1995 que Dominique CARTIER devint Maire de La Motte Tilly.

Ami de Claude AUCOUTURIER, Charles PITT et Jean-Marie HUBERT, il accepta de mettre le sujet de la sauvegarde de l'église à l'ordre du jour du Conseil Municipal quelques années après.

Il commença avec nous les consultations en vue d'une restauration de l'église, enchainant les réunions avec l'Architecte des bâtiments de France, le Comte de ROHAN CHABOT, Président de la fondation pour la Sauvegarde de l'Art Français, François BAROIN, les démarches à la DRAC et finalement la consultation des entreprises.

Nous avons la chance d'avoir pu participer à toutes les étapes de ce projet de restauration et de disposer de tous les plans, études, devis et rapports, que nous gardons toujours soigneusement dans nos archives.

Ce très volumineux dossier, constitué grâce à Dominique CARTIER, est la pierre fondatrice de la restauration de l'église Saint Pierre et Saint Paul de La Motte Tilly.

Nous en possédons une copie intégrale que nous mettons volontiers à votre disposition pour consultation.

Il fera, par tranches, l'objet d'articles et rapports dans des prochains numéros des « Cahiers du Patrimoine »

Acte 4 – La naissance d'une association – 1998



Il fallait une association pour porter avec la Mairie ce projet de restauration.

Logo MLMTC est ainsi que notre petit groupe s'est enrichi de la venue de Franck GÉRARD qui en devint le « Héraut » du projet d'association, avec Paulette COMBESCOT.

Le départ de la famille GOMBAULT de La Motte Tilly, permit à la famille VAN DONGEN de s'installer à La

Motte et Anda VAN DONGEN devint ainsi présidente de l'Association « Mémoire de La Motte Tilly »

Son dévouement bénévole et sa grande douceur ne laissait pas encore paraître un dynamisme hors pair.

Le rayonnement de l'association fut immédiat et la création des « Marchés de l'Art » une manifestation d'une grande qualité rassemblant des artistes peintres et sculpteurs même au-delà de nos frontières.

Ce fut également des ressources financières importantes pour l'association afin de participer à la restauration du Patrimoine aux côtés de la commune.

Acte 5 – Le passage de relais – 2014

Le nouveau et dynamique maire élu, Olivier DOUSSOT et son conseil municipal nous ont très vite rassurés sur la poursuite des travaux de rénovation et à ce stade deux tranches et demi sont réalisées.

Il reste une demi-tranche extérieure (le chœur) et tout l'intérieur ...

Nous espérons que cette même municipalité, réélue en 2020 poursuivra cette voie !

Nous sommes très confiants, connaissant leur investissement sur les questions de patrimoine.

Acte 6 – Les démissions – 2017 à 2020

Un désaccord profond est né entre la présidence de l'association et les plus anciens membres à partir 2017.

Les raisons en furent notamment les méthodes de gestion (Disparition du conseil d'Administration, du contrôle statutaire de la comptabilité et non tenues des réunions de bureau, entre autres) et surtout l'utilisation des fonds collectés, engloutis dans des rémunérations, frais généraux et remboursements de frais tout à fait interdits par les statuts. Cette dérive a conduit la quasi totalité des membres d'origine à disparaître (voir composition du Conseil d'administration 2002 avec 19 membres) et finalement, en 2020 à la démission de 3 membres du bureau, les plus anciens, Claude AUCOUTURIER, Claude LARCHÉ et Jean-Marie HUBERT.

Claude RONDONI, également Président des Amis du Château et participant au contrôle de la comptabilité leur emboite le pas tout comme avant les anciens et les fondateurs dont les doyennes, Paulette COMBESCOT et Raymonde DANCIN, François CARTAULT, Dominique CARTIER et bien d'autres.

Acte 7 – La renaissance, c'est maintenant !

C'est ainsi qu'avec eux, un groupe de bénévoles, une trentaine pour le moment, les plus anciens, les principaux

fondateurs de l'association se sont réunis pour donner naissance à : « **Valorisation et Défense du Patrimoine de La Motte Tilly et du Nogentais** »

Qui a immédiatement eu le soutien des principales associations du



Nogentais, de ses Présidents ainsi que des personnalités locales, comme Gérard ANCELIN, Vice-Président du Conseil Départemental de l'Aube, Jacques PIETTE, ancien directeur du Musée de Nogent ou illustres comme Pierre TERRAY, descendant de la famille des Seigneurs de La Motte.

La presse régionale s'en est plusieurs fois fait écho, saluant le modèle.

Une nouvelle aventure commence, dans le bénévolat le plus total, sans rémunération ni remboursement de frais et donc sans cotisation ... car il n'y a pas de dépenses à couvrir ni personne à rémunérer !

Au programme :

- Les actions de sauvegarde reprennent avec la restauration du tableau de la « Nativité de la Vierge » de POILPOT dans un premier temps,
- Les éditions reprennent, avec notamment : « Les Cahiers du Patrimoine » et « Les Brèves du Patrimoine »
- Une campagne de communication sur toute la région doit élargir l'audience à près de 1000 personnes dans très peu de temps, les 400 premiers étant atteints.
- Les nouveaux livrets du Patrimoine sont à paraître, dont une nouvelle version augmentée de l'histoire de l'église Saint Pierre et Saint Paul de La Motte Tilly richement illustrée et une histoire de l'Abbé Terray « Du siècle des lumières aux ténèbres du tombeau »
- Les manifestations bénévoles reprennent avec notamment des conférences sur l'Abbé Terray et un concert de Jazz de rue dans l'esprit de la Nouvelle Orléans d'antan ..

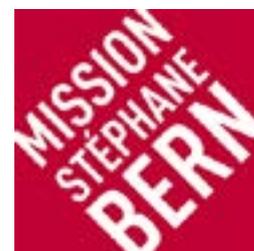
Comme l'indiquait notre Ministre de la Culture, Roselyne BACHELOT, « La Culture commence par le Patrimoine »

Notre intérêt couvre tous les domaines du patrimoine : Architecture, monuments, sites, littérature, peinture, sculpture, vitrail

Mais aussi le patrimoine profond du village et des communes voisines avec les personnalités locales, les familles, les métiers, leur histoire.

Nous vous incitons à nous rejoindre nombreux ! ▶

PARTENAIRES, AMIS ET RELAIS D'INFORMATIONS



Valorisation et Défense du

Patrimoine

de la Motte Tilly & du Nogentais

**Notre mission : Valoriser, promouvoir et défendre le patrimoine, gratuitement.
Pas de cotisation, pas de frais, tout est basé sur le bénévolat !**

Bulletin d'inscription gratuite

NOM :

Prénom :

Adresse :

Complément d'adresse :

Code Postal :

Ville :

Adresse mail :

Téléphone :

- Souhaite recevoir les informations et publications gratuites des Cahiers et des Brèves du Patrimoine**
- Je propose de contribuer aux articles avec des récits et des images
- Je propose mon aide en tant que bénévole, merci de me contacter

Signature et observations

Nota : Si j'indique mon adresse postale et mail je recevrai les éditions imprimées et numériques.

Dans le cadre du respect de la RGPD, je dispose à tout moment de ma faculté de désabonnement, de retrait ou de modification de mes données personnelles par simple mail ou courrier. Par ailleurs mes coordonnées sont conservées pour l'usage unique d'envoi des informations et publications gratuites des Cahiers et Brèves du Patrimoine. Elles ne seront jamais transmises à des tiers et seront détruites sur simple demande.

Vous pouvez adresser ce bulletin par mail ou courrier postal à nos coordonnées ci-dessous :

Adresse postale : 1, rue de la Croix des Champs – 10400 LA MOTTE TILLY

Mail : lamottetilly@gmail.com – Tel : 06 79 70 70 70 (inscriptions) - 06 77 31 22 37 (Rédaction) 06 08 75 16 16 (Visites)

www.patrimoine-lamottetilly.fr

JOSEPH-MARIE TILLY SEIGNEUR DE LA MOTTE TILLY

A PARAÎTRE

« Du siècle
des lumières
aux ténèbres
du tombeau »

Par Jean-Marie HUBERT



Valorisation et Défense du

Patrimoine
de la Motte Tilly & du Nogentais

www.patrimoine-lamottetilly.fr